

#3<sup>ème</sup> trimestre 2024

## ACTIVITES DE CHANTIER SUR LA PERIODE

Réalisation des enrobés, finalisation des noues et ouvrages hydraulique, étanchéité sur pont Rieux-Roux, démarrage de l'implantation des glissières de sécurité (juillet), poursuite et fin de la pose des glissières de sécurité, marquage au sol et signalisation verticale (août et septembre).

Mise en place de la toile coco sur les talus en septembre pour une dernière opération programmée en octobre : l'ensemencement végétal.

Le chantier se termine à la fin de ce 3<sup>ème</sup> trimestre.

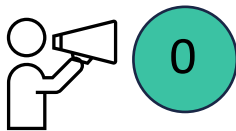
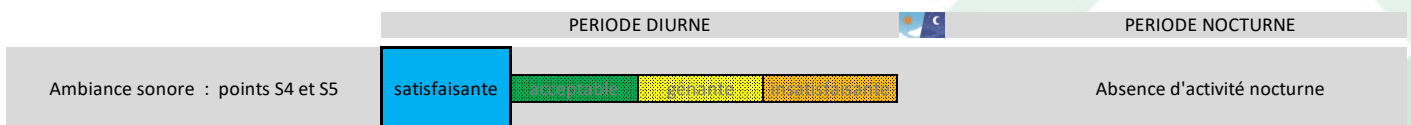
## LOCALISATION DES POINTS DE SUIVI BRUIT



#3ème trimestre 2024

## APPRECIATION DE L'AMBIANCE SONORE AUTOUR DU CHANTIER

Les données recueillies par les dispositifs de surveillance et l'absence de signalement laisse penser que l'ambiance sonore est satisfaisante sur l'ensemble des points.



**Aucun signalement acoustique sur l'ensemble du territoire sur ce trimestre.**

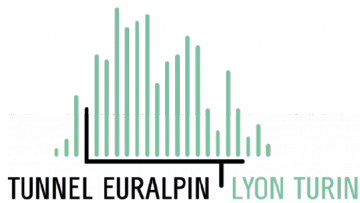
## PLUS DANS LE DETAIL...

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en période diurne. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à des activités de voisinage.

| point | Période diurne (07h00-22h00)                       |  |  |  |  |  | 3ème trimestre 2024                         |
|-------|--|--|--|--|--|--|---|
|       | Juillet  |  | Août   |  | Septembre  |  |   |
|       | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements liés au chantier | Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier | % de jours sans dépassement lié au chantier |
| S4    | 0  | 17   | x  | x  | x  | x  | 100%  |
| S5    | 0  | 5  | x  | x  | x  | x  | 100%  |

X = absence de données, les mesures sont stoppées fin juillet, avec la fin des travaux bruyants.  
Pour rappel, le sonomètre S6 a été enlevé fin avril en l'absence d'activité sur le secteur.

Les dépassements sonores (émergences) sont comptabilisés sur la base de la différence entre le niveau de bruit intégrant les sources sonores du chantier et le niveau de bruit existant sans le chantier.  
Emergence admissible sur période diurne : 5 dB(A)  
Emergence admissible sur période nocturne : 3 dB(A)



# BULLETIN BRUIT

Route de contournement de Modane - Fourneaux

#3ème trimestre 2024

## FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Au cours de ce trimestre, aucun dépassement lié au chantier n'est observé.

## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Aucun signalement relatif au bruit n'a été répertorié sur ce trimestre.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98**



Contactez-nous  
[info@telt-sas.com](mailto:info@telt-sas.com)



[www.telt.eu](http://www.telt.eu)



Suivez-nous!